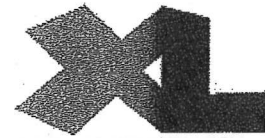




**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Département  
des Landes**

## **Compte-rendu du COPIL du SDAASP réuni le 14 mars 2023**

- **Objet :**

Comité de pilotage du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP) - mardi 14 mars 2023 à 9 h 30 - salle Henri Lavielle - Département des Landes

Co présidence Préfète - Président du Conseil Départemental

- **Membres du COPIL - 80 invités :**

- Président de la Région Nouvelle-Aquitaine
- Vice-présidents du Conseil départemental des Landes
- Présidents PETR
- Présidents EPCI
- Présidents Associations des Maires
- Partenaires ou opérateurs d'actions : Chambres consulaires, Pôle emploi, La Poste, CPAM, MSA, CAF, CDAD, Mission locale, ADIL, CARSAT, SYDEC, ALPI, ADACL
- Services de l'Etat (DASEN, DDTM, DDFIP, DDCSPP, ...)
- Services du Conseil départemental (PDT, DSD, Culture)

- **Structures représentées :**

Préfecture, Conseil départemental, ARS , ADACL, Service des Douanes de Bayonne, DSDEN, MSA Sud Aquitaine, CAF des Landes, BGE Landes Tec Ge Cop, DDTM, Alpi, La Poste, SYDEC, Agglomération du Grand Dax, CC Terres de Chalosse, PETR Landes Nature Côte d'Argent, CDC-CIAS Grands Lacs, CC Pays Tarusate, CC Landes d'Armagnac.

- **Ordre du jour : présentation des mesures phares du schéma – points d'étapes et évolution**

**Mot d'accueil** du Président du Conseil départemental

**Rappel du Cadre législatif et réglementaire** par la Préfète

**Méthodologie, finalités, plan d'actions** présentés par le Président du Conseil départemental

- **Présentation des quatre domaines et focus sur des actions phares mises en œuvre dans chacun d'eux :**

### **I- La mobilité des usages et des services – accompagner le développement des usages numériques**

I.1 Etat d'avancement de l'installation de la Fibre dans les Landes : présentation conjointe de Monsieur Jean-Michel DEJARDINS-GUILLOU, responsable des services numériques du Conseil départemental et Monsieur Jan JAGIELLO, adjoint à la directrice de la coordination des politiques publiques à la Préfecture des Landes

I.2 Collaboration entre la médiation numérique et les lieux d'accueil : présentation par Monsieur Nicolas GODIN, chargé de mission à l'ALPI

- Retour d'expérience : Monsieur Jordan DUCROS, conseiller numérique de la Maison Landaise Pour le Handicap

I.3 Continuité de la mission de médiation numérique : enjeux et financements : présentation par Madame Hélène MALATREY, directrice de la coordination des politiques publiques à la Préfecture des Landes

I.4 Développement de la compétence d'assistance numérique des Aides à Domicile : présentation par Monsieur GODIN.

### **II- L'offre de soins et l'attractivité pour les professionnels de santé**

II.1 Organisation de la garde ambulancière et des transports sanitaires dans les Landes : Monsieur Eric JALRAN, délégué départemental de l'ARS dans les Landes

II.2 Evolution de l'exercice coordonné de la médecine entre 2019 et aujourd'hui et perspectives pour 2023 : Monsieur JALRAN

### **III- Les services du quotidien**

III.1 Intervention de Monsieur Bruno BREVET, Inspecteur d'académie, Directeur des Services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) relative aux territoires éducatifs ruraux

III.2 Programme France Services : présentation par Madame MALATREY

- Retour d'expérience : activité du bus itinérant de Pays Morcenais – témoignage de Madame Sophie BAYLAC, responsable de la médiathèque du Pays Morcenais et diffusion d'un film de présentation du bus

#### IV- Des services pour plus de solidarité

Intervention de Monsieur Baptiste LENGLET, Responsable adjoint du Pôle action sociale insertion au Conseil départemental des Landes

IV.1 Présentation du réseau des Maisons Landaises de la Solidarité et de leur fonctionnement

IV.2 Articulation avec les structures d'action sociale des territoires

IV.3 Fonctionnement des Maisons landaises des solidarités : accès à l'information et à l'accompagnement, coordination des réponses dédiées à l'accompagnement social

- **Résumé des échanges en séance :**

##### Le premier domaine « mobilité des usagers et des services »

*Focus sur le déploiement de la fibre :*

- Le Président du Conseil départemental indique qu'il s'agit d'un chantier colossal qui aura été mis en œuvre sur une durée de 3 années seulement.

L'investissement est partagé par l'État, la Région, le Département et certaines collectivités. Au total, ce sont plus de 300 M€ mobilisés sur une courte période.

Il revient aux intercommunalités de déployer le réseau ; elles sont certes accompagnées, mais cela reste de leur compétence. Il est rappelé qu'au départ, aucun des grands opérateurs n'était présent, heureusement, ils sont toujours présents aujourd'hui.

- Monsieur Didier GAUGEACQ, conseiller départemental salue l'action menée qui profite aux zones rurales.
- Monsieur Laurent CIVEL, en sa qualité de directeur du SYDEC, rappelle que 60 000 prises sont éligibles sur le périmètre SYDEC. 75 000 prises ont été construites. Le réseau sera terminé fin 2023. Le coût de construction de la prise a été mutualisé dès le départ pour que le coût soit le même pour tous les landais. L'efficacité du réseau atteint 97 %.
- Madame la Préfète rappelle l'accord historique entre Monsieur DE NORMANDIE et les opérateurs qui s'est traduit par la mobilisation de 2 Md €. Le prochain comité de suivi de la fibre aura lieu au printemps. Il convient, pour Madame la Préfète, de maintenir ce pas de temps dynamique car c'est important pour l'attractivité de notre territoire.

*Focus sur le déploiement des conseillers numériques :*

Madame la Préfète observe que la cartographie présentée, relative à l'implantation des lieux de médiation numérique montre une carence en Haute Lande. Elle souhaite que le soutien de l'État, notamment via le dispositif des conseillers numériques, soit ciblé en priorité sur ce territoire.

Le second domaine « santé, offre de soin et attractivité »

*Focus sur la garde ambulancière :*

- Le Président du Conseil départemental considère que la réforme opérée est très positive car la carence ambulancière était particulièrement importante dans le département des Landes ; le recours au SDIS était fréquent avec une indemnisation moindre en cas d'interventions. Cette réforme constitue donc un véritable progrès. Il conviendra de dresser un bilan pour vérifier qu'elle se traduise bien par un recours moins fréquent au SDIS.

*Focus relatif à l'évolution de l'exercice coordonné de la médecine entre 2019 et 2023 :*

- Monsieur JALRAN précise que l'on compte 450 médecins généralistes dans les Landes ; c'est en augmentation. On compte, par ailleurs, 415 médecins spécialistes libéraux dans le département ; au total plus de 100 médecins se sont installés en dix ans.
- Monsieur le Directeur de la CPAM indique que 10 % des landais n'ont pas de médecin traitant. Des marges de progression existent donc encore.

Le troisième domaine sur « les services au quotidien »

*Focus sur le dispositif territoire éducatif rural :*

- Monsieur BREVET précise que l'expérience menée du territoire éducatif rural est en place depuis un an et demi ; les résultats pourront être mesurés dans le long terme.
- Monsieur GAUGEACQ demande si cette expérience sera reproduite ailleurs sur le territoire landais.
- Monsieur BREVET indique que ce n'est pas envisagé au niveau national mais qu'il l'envisage au niveau local.

Focus sur le déploiement du programme France Services :

- Monsieur CIVEL, en qualité de Président de la CC du Pays tarusate, indique qu'il convient d'être attentif à la mobilisation de l'agent postal dans la France Services postale de Rion-des-Landes ; il rappelle que la qualité du service rendu dépend pour beaucoup de la motivation de l'agent d'accueil.
- Madame Virginie LAMARCHE, déléguée territoriale de la Poste dans les Landes, indique que cette situation, sur la France Services postale de Rion-des-Landes est identifiée et qu'elle a été prise en considération.

Le dernier domaine « des services pour plus de solidarité » n'a pas appelé de remarques.

**Conclusion de Monsieur le Président et de Madame la Préfète :**

- Le Président du Conseil départemental estime qu'il est important de continuer à travailler sur le schéma et d'explorer d'autres évolutions à l'avenir, pour améliorer le maillage du service au public et répondre à une attente forte de la population. Même si la loi ne prévoit pas la reconduction du SDAASP, il est important de poursuivre l'action engagée.
- Madame la Préfète conclut en indiquant qu'il existe une réelle volonté de réintroduire du service public au plus près des territoires, avec une présence de l'État plus marquée. En témoigne le projet d'implantation sur le territoire national de nouvelles casernes de gendarmerie ainsi que le déploiement dans les territoires de nouvelles sous-préfectures et de nouveaux sous-préfets. Madame la Préfète annonce à cet égard l'arrivée prochaine d'une nouvelle sous-préfète, chargée de mission, qui sera notamment en charge de la déclinaison de l'agenda rural dans les Landes.

Monsieur le Président et Madame la Préfète remercient l'ensemble des membres du COPIL pour leur participation à cette réunion.

Fin de la séance à 12 heures 30.

La Préfète des Landes

Françoise TAHERI

Le Président du Conseil départemental

X F.

Xavier FORTINON



mm